

# La veille municipale

mercredi 16 septembre 2009  
volume 12, numéro 37  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 37 du 16 septembre 2009

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 37A du 16 septembre 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 36 du 12 septembre 2009

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Lois municipales modifiées

## Règlements municipaux modifiés

*Aucune modification cette semaine.*

## Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 37 du 16 septembre 2009

### ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à des inondations survenues le 17 juin 2009, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4705.

Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux inondations survenues entre le 28 et le 31 décembre 2008, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4705.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues les 21 et 22 août 2009, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4706.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de

mouvements de sol au bénéfice des propriétaires de la résidence principale sise au 235, rue Naples, dans la Ville de Mascouche.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4707.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à l'inondation survenue entre le 6 et le 8 août 2009, dans la Municipalité de Saint-Stanislas.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4707.

Nouvel élargissement du territoire du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement à des inondations survenues entre le 3 et 6 avril 2009, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4708.

Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés au cours du mois de décembre 2008, dans la Municipalité d'Armagh.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4709.

Nouvel élargissement du territoire et une nouvelle prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement à des pluies abondantes survenues le 1er juillet 2009, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4709.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux dommages causés au rang Nord, dans la Ville de L'Assomption, en raison d'un glissement de terrain survenu le 16 juin 2009.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4711.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux orages et aux vents

violents survenus le 11 juillet 2009, dans des municipalités du Québec.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4711.

Transfert de l'autorité sur une terre située dans les limites du cadastre du Canton de Newport à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4712.

## **AVIS**

Abrogation du décret d'arrondissement historique de Carignan.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4715.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 37A du 16 septembre 2009**

### **AFFAIRES MUNICIPALES**

Limites du territoire de la Municipalité du Bic à annexer à la Ville de Rimouski, dans la municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 4701A.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 36 du 12 septembre 2009**

### **MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
INNOVATION ET EXPORTATION

HEURES D'AFFAIRES

Ville de Beaupré (*Avis d'autorisation de zone touristique*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 855.

Ville de Lac-Brome (*Avis d'autorisation de zone touristique*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 855.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ,  
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN...

Ville de Sept-Îles.

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 855.

## *Comment obtenir plus de renseignements*

### **Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée**

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 ou au 1-800/481-8702 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

### **Courriel/Internet — Télécopieur**

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie reçoivent une réponse dans les 24 heures. Communiquez avec Gaudet Éditeur Itée par courriel à [aide@gaudet.qc.ca](mailto:aide@gaudet.qc.ca) ou par télécopieur au 514/893-0244 ou au 1-800/481-8702.

### **Formation**

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaudet Éditeur Itée.

### **Services techniques et encadrement de projets**

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.